

LA CHARTE
CANADIENNE
DES ENFANTS



CANADIAN
CHILDREN'S
CHARTER

La Charte canadienne des enfants

Un appel à l'action pour respecter,
protéger et faire valoir les droits
des enfants au Canada

Version finale

20 november 2018

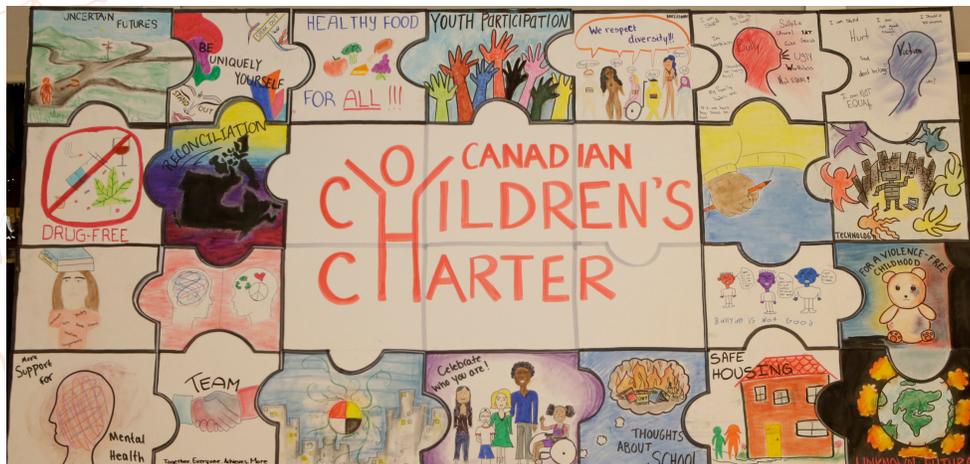


La Charte des enfants : créée pour les enfants, par les enfants

La Charte canadienne des enfants a été élaborée avec la participation de milliers d'enfants et de jeunes d'un océan à l'autre. Le processus a débuté en 2017, lorsque des jeunes Canadiens de tous les horizons ont fait part de leurs idées dans le cadre de forums en ligne, d'ateliers et d'un sondage.

Les consultations ont abouti à un Sommet national à Ottawa, à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, en novembre 2017, où les enfants et les jeunes ont collaboré avec des alliés adultes du gouvernement, de la société civile et du secteur privé pour créer la première ébauche de la Charte canadienne des enfants. L'ébauche a été diffusée lors d'une conférence de presse à la Galerie nationale des médias, sur la Colline du Parlement, le 22 novembre 2017, et largement diffusée partout au pays.

D'autres consultations ont eu lieu dans les mois qui ont suivi, et les enfants et les jeunes se sont réunis de nouveau au Forum de la Charte à Ottawa en juin 2018 pour réviser l'ébauche. Un groupe de travail composé d'enfants et de jeunes a ensuite mis la dernière main au document pour en arriver à sa forme actuelle.





Qui est un enfant?



Aux fins de la Charte canadienne des enfants, le terme « enfant » désigne toute personne âgée de moins de 18 ans, au sens de la CDE.



La vision de La Charte canadienne des enfants



Bien que de nombreux Canadiens pensent que le Canada est l'un des meilleurs endroits au monde pour élever un enfant, ce n'est tout simplement pas vrai. Le Canada se classe au 8^e rang des pays les plus prospères, mais il se classe au 25^e rang sur 41 pays riches pour le bien-être de ses enfants, selon l'UNICEF.



De nouvelles recherches menées par Enfants d'abord Canada et l'Institut O'Brien de la santé publique, [Raising Canada](#), ont révélé des tendances alarmantes concernant la santé et le bien-être des enfants du Canada. On compte près de 8 millions d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans au Canada, ce qui représente près du quart de la population du pays. Alors que beaucoup d'enfants s'en sortent très bien, beaucoup trop de jeunes vies sont en danger :

- Le taux de mortalité infantile au Canada est l'un des plus élevés des pays de l'OCDE; les taux pour le Nunavut étant trois fois plus élevés que la moyenne nationale.
- Les accidents et les blessures évitables demeurent la principale cause de décès d'enfants au Canada, et chaque année, des milliers d'enfants sont hospitalisés en raison de blessures évitables.
- Le suicide est la deuxième cause de décès chez les enfants et les jeunes, et le Canada se classe parmi les cinq premiers pays où le taux de suicide chez les enfants est le plus élevé au monde.
- Les hospitalisations et les visites à l'urgence pour des problèmes de santé mentale ont augmenté considérablement au cours de la dernière décennie.
- La nutrition, l'activité physique et le poids continuent de nécessiter une attention, plus de 25 pour cent des enfants étant obèses ou en surpoids.
- L'insécurité alimentaire et les logements inadéquats sont un fléau pour beaucoup trop d'enfants : un enfant sur cinq vit dans la pauvreté et un sur dix connaît une insécurité alimentaire modérée ou grave, les taux de pauvreté étant les plus élevés parmi les enfants autochtones.
- La violence envers les enfants représente une crise de santé publique au Canada; un Canadien sur trois signale une forme quelconque de violence envers les enfants avant l'âge de 16 ans.
- Un quart des enfants canadiens sont vulnérables dans un ou plusieurs domaines du développement avant d'entrer en première année.

L'avenir du Canada commence avec les enfants, et il y a un impératif économique et moral pour que nous agissions maintenant. La Charte canadienne des enfants énonce la vision et le plan d'action pour faire du Canada un chef de file mondial pour les enfants. Elle représente une vision commune pour les enfants du Canada et un appel urgent à l'action pour le gouvernement, le milieu des affaires, le secteur caritatif, les instituts de recherche, la société civile et les enfants eux-mêmes.

La Charte canadienne des enfants a pour but de sensibiliser le public et de mobiliser tous les Canadiens pour qu'ils agissent afin de respecter, de protéger et de réaliser les droits des enfants.

Ensemble, nous pouvons faire du Canada le meilleur endroit au monde où les enfants peuvent grandir!

Les droits des enfants du Canada

Chaque enfant a des droits et chaque Canadien a un rôle à jouer dans la réalisation des droits des enfants.

En 1991, le Canada a ratifié la CDE, qui oblige notre pays, en vertu du droit international, à respecter, à protéger et à réaliser les droits des enfants à la survie, au développement, à la protection et à la participation. Le Canada doit faire rapport au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies en 2018 sur la situation des enfants du Canada et sur les efforts qu'il déploie pour s'acquitter de ses obligations en vertu de la CDE. Ce moment offre à tous les Canadiens l'occasion unique de réfléchir aux progrès réalisés dans la réalisation des droits de l'enfant, de cerner les lacunes qui subsistent et d'élaborer un plan d'action pour faire en sorte que chaque enfant au Canada puisse réaliser son plein potentiel.

En plus des obligations consacrées dans la CDE, le Canada s'est également engagé à respecter les lois et politiques suivantes pour protéger les droits des enfants :

- Les Protocoles facultatifs nos 1 et 2 (Protocole facultatif à la CDE concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et Protocole facultatif à la CDE concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants).
- Un Canada digne des enfants : un plan d'action national.
- Les enfants : citoyens réduits au silence – rapport du Comité sénatorial permanent des droits de la personne.
- Le Principe de Jordan.
- La résolution multipartite de la Chambre des communes visant à mettre fin à la pauvreté des enfants d'ici l'an 2000.



Le Canada a également ratifié des traités particuliers qui reconnaissent les droits uniques de peuples particuliers ou y a adhéré :

- Déclaration sur les droits des peuples autochtones.
- Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.
- Convention et Protocole relatifs au statut des réfugiés.

Il ne manque pas de promesses et de devoirs juridiquement contraignants envers les enfants du Canada. Ce dont nous avons besoin maintenant, ce sont de mesures concrètes et urgentes pour s'acquitter des obligations du Canada en matière de respect, de protection et de réalisation des droits des enfants.

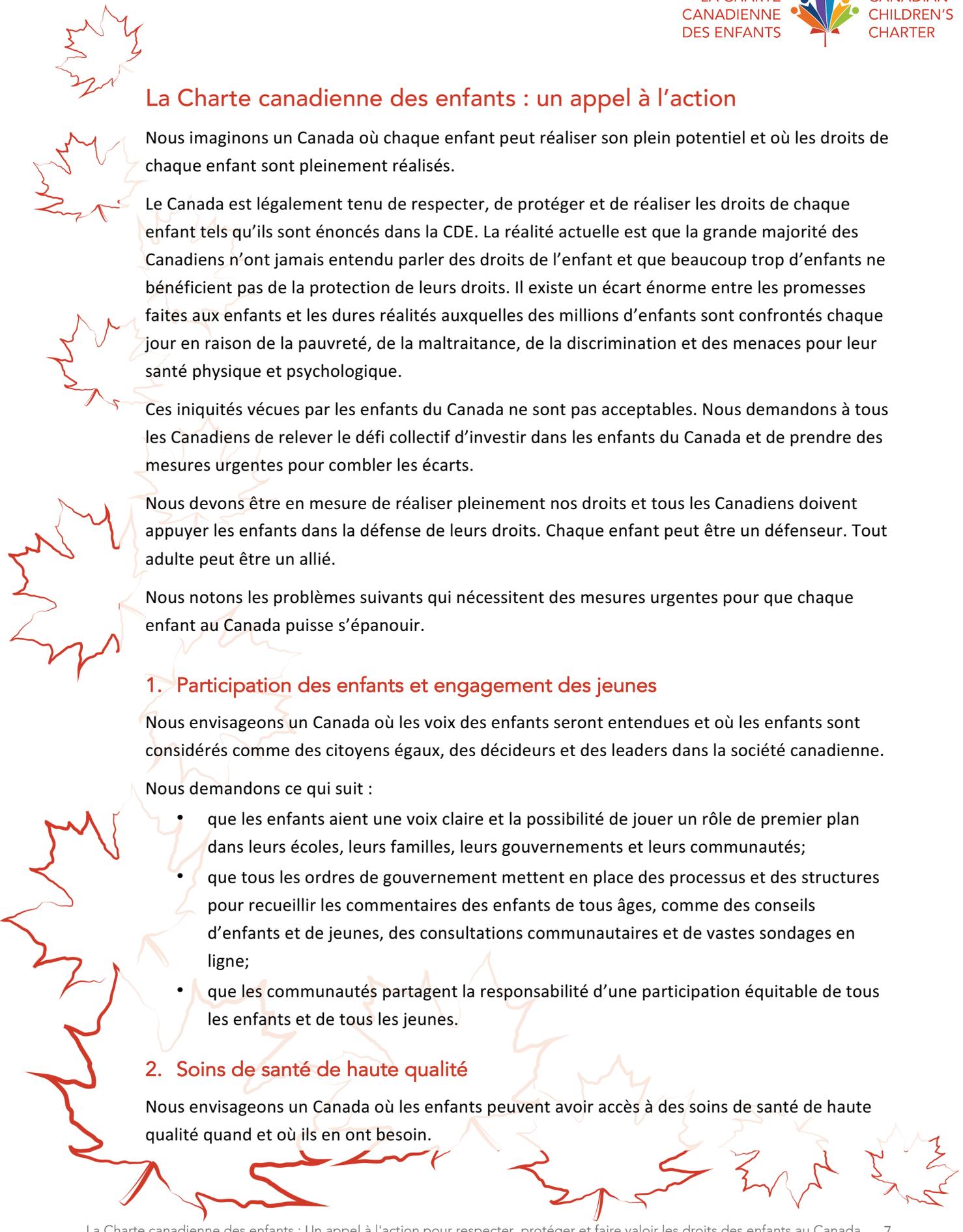
Il faut une nation

Il faut un village pour élever un enfant, mais il faut une nation pour élever une nation. La réalisation de la vision de la Charte canadienne des enfants exigera des efforts concertés de la part de tous les Canadiens, autant au niveau individuel que sociétal, ce qui comprend tous les ordres de gouvernement; les organismes au service des enfants et des jeunes comme les organismes de bienfaisance, les hôpitaux pour enfants et les écoles; le secteur privé; les instituts de recherche; les parents et autres intervenants; et les enfants eux-mêmes.

Les Canadiens appuient fermement les mesures visant à améliorer la vie de tous nos enfants. Les résultats de l'enquête nationale [The Kids Are Not Alright](#), menée par Enfants d'abord Canada et l'Institut Angus Reid, ont révélé que les trois quarts des Canadiens (73 p. 100 des adultes et 77 p. 100 des enfants) disent que les jeunes au Canada ont besoin de plus de soutien pour protéger leur bien-être et réaliser leur potentiel. Non seulement les Canadiens croient que nous avons un impératif moral d'agir, mais ils croient aussi que c'est logique sur le plan économique; près de neuf Canadiens sur dix affirment qu'investir dans les enfants sera rentable et permettra d'éviter des dépenses supplémentaires à l'avenir.

Les efforts visant à améliorer la vie des enfants doivent s'inscrire dans un cadre de nation à nation, respectant les droits des peuples autochtones à l'autodétermination et à la jouissance de leurs droits uniques tels qu'ils sont consacrés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Plusieurs Premières nations ont déjà pris des mesures pour créer leurs propres chartes et plans d'action pour les enfants; ces plans doivent être considérés comme faisant partie d'un effort plus vaste à travers le Canada pour améliorer la vie des enfants.

Ensemble, tous les Canadiens doivent relever le défi collectif d'investir dans les enfants du Canada et prendre des mesures urgentes pour combler les écarts.



La Charte canadienne des enfants : un appel à l'action

Nous imaginons un Canada où chaque enfant peut réaliser son plein potentiel et où les droits de chaque enfant sont pleinement réalisés.

Le Canada est légalement tenu de respecter, de protéger et de réaliser les droits de chaque enfant tels qu'ils sont énoncés dans la CDE. La réalité actuelle est que la grande majorité des Canadiens n'ont jamais entendu parler des droits de l'enfant et que beaucoup trop d'enfants ne bénéficient pas de la protection de leurs droits. Il existe un écart énorme entre les promesses faites aux enfants et les dures réalités auxquelles des millions d'enfants sont confrontés chaque jour en raison de la pauvreté, de la maltraitance, de la discrimination et des menaces pour leur santé physique et psychologique.

Ces iniquités vécues par les enfants du Canada ne sont pas acceptables. Nous demandons à tous les Canadiens de relever le défi collectif d'investir dans les enfants du Canada et de prendre des mesures urgentes pour combler les écarts.

Nous devons être en mesure de réaliser pleinement nos droits et tous les Canadiens doivent appuyer les enfants dans la défense de leurs droits. Chaque enfant peut être un défenseur. Tout adulte peut être un allié.

Nous notons les problèmes suivants qui nécessitent des mesures urgentes pour que chaque enfant au Canada puisse s'épanouir.

1. Participation des enfants et engagement des jeunes

Nous envisageons un Canada où les voix des enfants seront entendues et où les enfants sont considérés comme des citoyens égaux, des décideurs et des leaders dans la société canadienne.

Nous demandons ce qui suit :

- que les enfants aient une voix claire et la possibilité de jouer un rôle de premier plan dans leurs écoles, leurs familles, leurs gouvernements et leurs communautés;
- que tous les ordres de gouvernement mettent en place des processus et des structures pour recueillir les commentaires des enfants de tous âges, comme des conseils d'enfants et de jeunes, des consultations communautaires et de vastes sondages en ligne;
- que les communautés partagent la responsabilité d'une participation équitable de tous les enfants et de tous les jeunes.

2. Soins de santé de haute qualité

Nous envisageons un Canada où les enfants peuvent avoir accès à des soins de santé de haute qualité quand et où ils en ont besoin.



Nous demandons ce qui suit :

- que les soins de santé soient dispensés sans stigmatisation ni discrimination en ce qui concerne, entre autres, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, le statut socio-économique, la race, la religion ou la culture, ou tout autre statut;
- que la santé des enfants soit promue en soutenant le développement de communautés et de familles saines, exemptes de pauvreté, de discrimination et d'abus;
- que des mesures préventives soient prises en matière de santé, et ce dès les premières années, afin d'assurer un large accès aux ressources qui favorisent la santé (y compris la vaccination, l'eau potable, l'alimentation, les soins de santé et l'éducation);
- que les enfants aient accès (en personne ou en ligne) aux bons fournisseurs de soins de santé là où ils vivent quand ils en ont besoin;
- que les enfants aient accès à tous les traitements médicaux et de santé mentale recommandés et aux médicaments, quels qu'en soient le coût et le lieu;
- que la littératie en matière de santé, autant physique que mentale, fasse partie de tous les programmes scolaires, à commencer par l'éducation préscolaire;
- que les enfants puissent avoir accès à des services de soutien en santé physique et mentale au sein du système scolaire;
- que les enfants aient leur mot à dire dans les décisions qui touchent leurs soins de santé;
- que des normes fédérales soient établies pour la santé physique et mentale des enfants au Canada afin d'assurer l'uniformité dans l'ensemble du pays.

3. Réduction de la consommation d'alcool et d'autres drogues

Nous envisageons un Canada où la consommation d'alcool et d'autres drogues et ses stigmates sont réduits afin que les enfants et les familles puissent confortablement obtenir de l'aide et des soins professionnels.

Nous demandons ce qui suit:

- des programmes qui traitent des déterminants sociaux de la consommation et de l'abus de substances, tant chez les adultes que chez les enfants;
- l'accès à des services de réduction des méfaits exempts de stigmatisation pour les adultes, les familles, les enfants et les jeunes;
- des programmes fondés sur des données probantes qui font la promotion de la prévention et de la réadaptation;
- des programmes dirigés par les jeunes, comme le soutien par les pairs;
- un programme scolaire standard et national sur l'abus et la prévention de l'abus d'alcool et d'autres drogues;

- l'éducation des adultes, des parents et de tous les tuteurs légaux sur la façon dont ils peuvent enseigner aux enfants les effets de la consommation et de l'abus de substances;
- la communication de renseignements adéquats aux enfants dès leur plus jeune âge grâce à des sources crédibles.

4. Mettre fin à la discrimination, à l'exclusion et à l'intimidation

Nous envisageons un avenir où chaque enfant est valorisé, accepté et respecté, et où chaque enfant est habilité à célébrer qui il est.

Nous demandons ce qui suit :

- que l'empathie et le comportement respectueux soient enseignés et encouragés dès l'école maternelle afin d'inculquer ces valeurs;
- que l'éducation dans les écoles, les soins de santé et d'autres systèmes enseigne une vision inclusive de l'histoire, de notre société actuelle et de la valeur de la diversité;
- que les écoles enseignent une variété de cultures, de religions, de conditions physiques et mentales à tous les niveaux scolaires, de sorte que les enfants apprennent des faits et non des stéréotypes;
- que les enfants soient renseignés sur la manière de déceler les brimades et la discrimination et sur ce qu'il faut faire quand elles se produisent;
- qu'une formation ferme et efficace soit donnée aux éducateurs afin de lutter contre la discrimination et les brimades, de sorte que toutes les écoles puissent fournir des approches cohérentes à ces questions;
- que toutes les personnes impliquées dans des incidents d'intimidation et de discrimination reçoivent du soutien et de l'éducation;
- que les écoles, les entreprises et d'autres organisations où les enfants ou leurs influenceurs sont présents encouragent et vivent les valeurs de l'inclusion à travers des processus, des systèmes, l'allocation de ressources et le développement des infrastructures, pour rendre l'inclusion durable;
- que les gouvernements définissent des résultats mesurables en matière d'inclusion et de diversité et qu'ils en rendent compte;
- que des forums communautaires inclusifs soient créés afin de permettre aux diverses communautés d'avoir des conversations qui créent des actions pour lutter contre la discrimination, l'intimidation et l'exclusion.



5. Un avenir stable et sûr



Nous envisageons un Canada où chaque enfant reçoit les outils, les ressources et le soutien nécessaires pour lui assurer un avenir prospère et durable.

Nous demandons ce qui suit.

Sécurité sociale

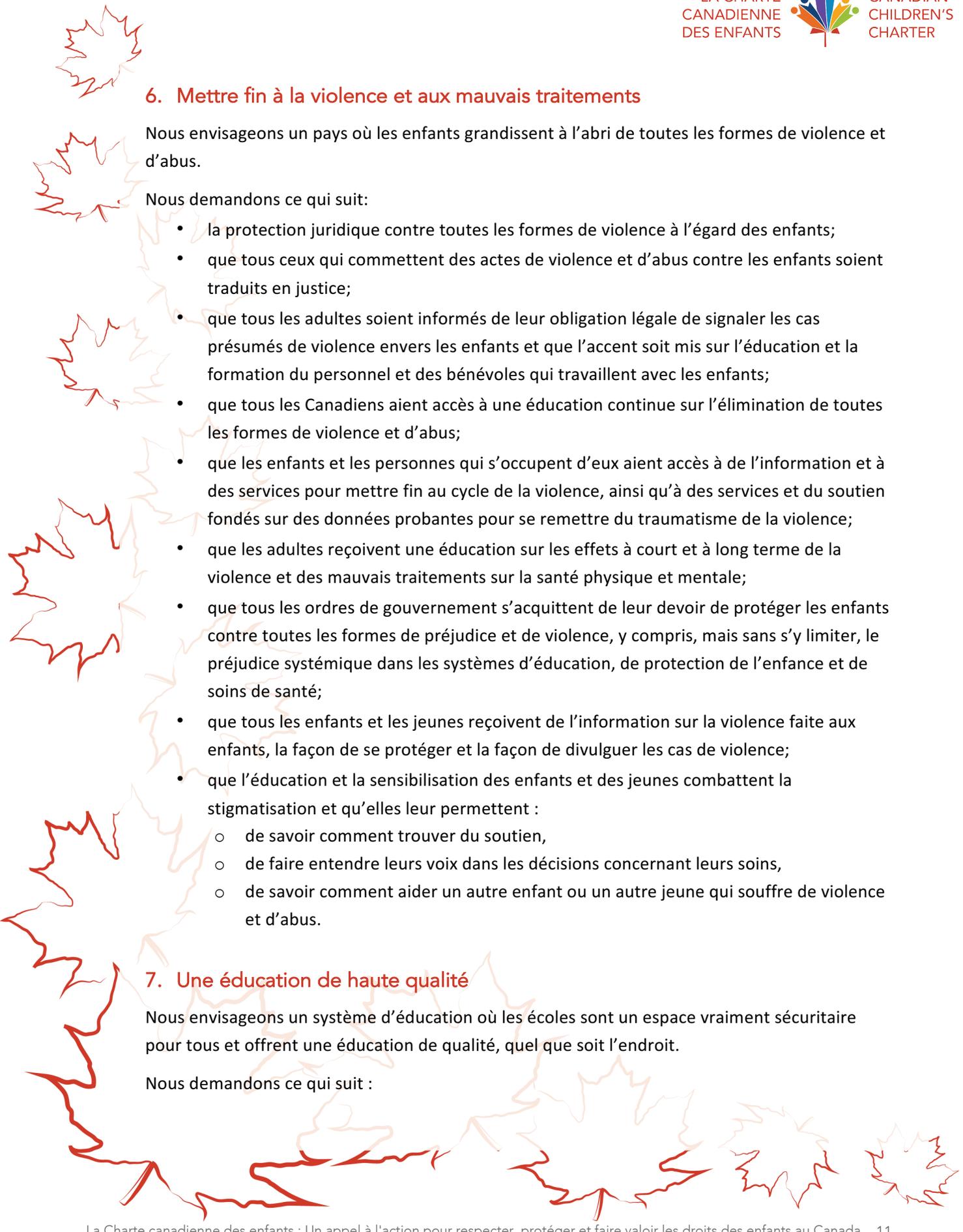
- 
- qu'on s'attaque aux déterminants sociaux de la santé et de la pauvreté qui compromettent l'avenir des enfants dans de nombreux efforts actuels;
 - qu'on veille à ce que les enfants soient soutenus par les familles et les communautés en vue d'un avenir prospère dès leur plus jeune âge;
 - qu'on offre aux enfants un accès à des conseillers en orientation formés dès le début de l'école primaire;
 - qu'on offre à tous les enfants un accès égal aux programmes et aux services qui facilitent la transition vers l'âge adulte.

Technologie

- 
- que tous les enfants disposent d'un accès à haut débit à Internet afin qu'ils puissent bénéficier de possibilités d'éducation et d'emploi;
 - que les enfants et les parents apprennent à utiliser la technologie de manière sûre, positive et efficace, notamment pour :
 - éviter les menaces potentielles en ligne,
 - optimiser les fonctions de blocage parental pour la protection des enfants,
 - mieux concilier les activités quotidiennes et le temps avec la technologie,
 - offrir une présélection de sites Web qui sont sûrs et sécurisés en tant que ressource,
 - favoriser la compétence technologique chez les enfants dès le plus jeune âge;
 - que des cadres juridiques réactifs soient mis en place pour protéger les jeunes en ligne;
 - qu'il y ait des conséquences juridiques et des procédures pour traiter avec ceux qui profitent de la vie privée des enfants et des jeunes.

Environnement

- 
- que l'environnement soit préservé afin que les générations futures d'enfants puissent profiter de la nature;
 - qu'un accent soit mis sur les questions relatives au changement climatique;
 - que l'on promeuve l'utilisation et l'élimination appropriées des ressources, le compostage et le recyclage;
 - que les enfants aient l'occasion de devenir des chefs de file et des défenseurs de projets qui ont un impact sur l'environnement.



6. Mettre fin à la violence et aux mauvais traitements

Nous envisageons un pays où les enfants grandissent à l'abri de toutes les formes de violence et d'abus.

Nous demandons ce qui suit:

- la protection juridique contre toutes les formes de violence à l'égard des enfants;
- que tous ceux qui commettent des actes de violence et d'abus contre les enfants soient traduits en justice;
- que tous les adultes soient informés de leur obligation légale de signaler les cas présumés de violence envers les enfants et que l'accent soit mis sur l'éducation et la formation du personnel et des bénévoles qui travaillent avec les enfants;
- que tous les Canadiens aient accès à une éducation continue sur l'élimination de toutes les formes de violence et d'abus;
- que les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux aient accès à de l'information et à des services pour mettre fin au cycle de la violence, ainsi qu'à des services et du soutien fondés sur des données probantes pour se remettre du traumatisme de la violence;
- que les adultes reçoivent une éducation sur les effets à court et à long terme de la violence et des mauvais traitements sur la santé physique et mentale;
- que tous les ordres de gouvernement s'acquittent de leur devoir de protéger les enfants contre toutes les formes de préjudice et de violence, y compris, mais sans s'y limiter, le préjudice systémique dans les systèmes d'éducation, de protection de l'enfance et de soins de santé;
- que tous les enfants et les jeunes reçoivent de l'information sur la violence faite aux enfants, la façon de se protéger et la façon de divulguer les cas de violence;
- que l'éducation et la sensibilisation des enfants et des jeunes combattent la stigmatisation et qu'elles leur permettent :
 - de savoir comment trouver du soutien,
 - de faire entendre leurs voix dans les décisions concernant leurs soins,
 - de savoir comment aider un autre enfant ou un autre jeune qui souffre de violence et d'abus.

7. Une éducation de haute qualité

Nous envisageons un système d'éducation où les écoles sont un espace vraiment sécuritaire pour tous et offrent une éducation de qualité, quel que soit l'endroit.

Nous demandons ce qui suit :

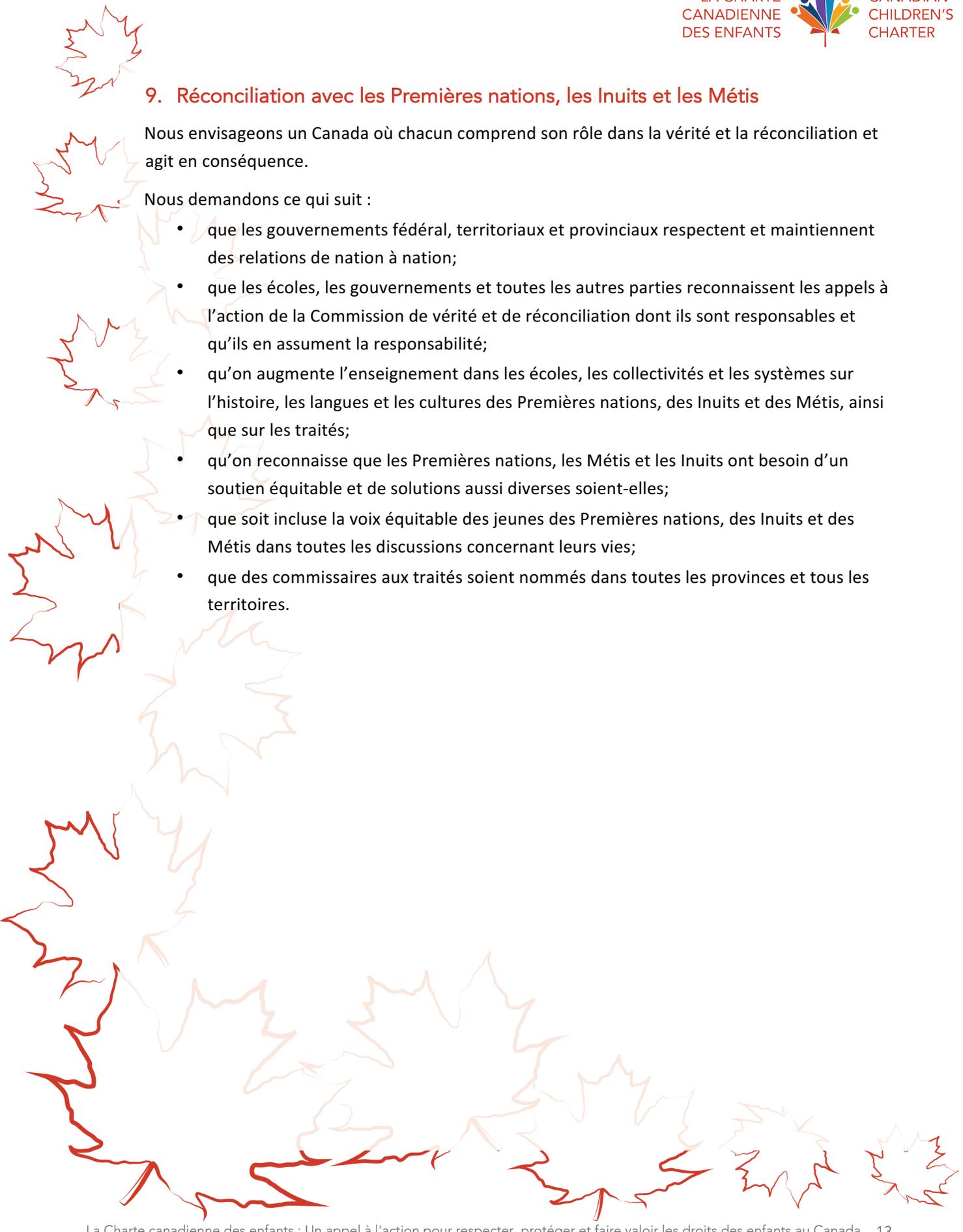
- que les enfants aient la possibilité d'aller à l'école dans leur communauté d'origine et de recevoir une éducation de qualité;
- que les jeunes reçoivent un meilleur soutien à la planification de carrière et de transition;
- qu'il y ait un soutien financier adéquat pour améliorer l'accès aux études postsecondaires;
- qu'on ait accès à l'éducation en français ou en anglais, peu importe l'endroit;
- qu'un appui soit offert aux écoles et aux communautés des Premières nations, des Inuits et des Métis afin qu'elles puissent offrir un enseignement dans leur propre langue;
- qu'on améliore l'accès en ligne aux services d'enseignement qui ne sont pas disponibles localement;
- que davantage d'environnements d'apprentissage communautaires soient créés;
- que des approches pédagogiques plus inclusives qui soutiennent différents styles d'apprentissage soient élaborées et adoptées;
- qu'un investissement accru soit fait dans les premières années d'études;
- que l'on se concentre sur un plus large éventail de compétences, notamment :
 - l'intelligence émotionnelle,
 - l'instauration d'un environnement d'apprentissage amusant,
 - le développement des compétences sociales,
 - l'utilisation d'une approche éducative communautaire;
- qu'un accent accru soit mis sur la disponibilité d'une alimentation adéquate pour les élèves en milieu scolaire.

8. Célébrer la diversité culturelle et linguistique

Nous envisageons un Canada où chacun peut exprimer sa culture et sa langue dans un environnement accueillant et inclusif.

Nous demandons ce qui suit :

- qu'un apprentissage par l'expérience soit fourni pour aider à établir des liens entre différentes cultures et communautés;
 - en favorisant le bénévolat dans les organisations qui œuvrent pour la diversité et l'inclusion,
 - en offrant différents cours de langues dans les écoles;
- qu'on promeuve le multiculturalisme comme valeur canadienne;
- qu'une célébration et un événement soient créés à l'échelle nationale pour la diversité;
- qu'on assure la préservation des cultures et des langues des Premières nations, des Inuits et des Métis.



9. Réconciliation avec les Premières nations, les Inuits et les Métis

Nous envisageons un Canada où chacun comprend son rôle dans la vérité et la réconciliation et agit en conséquence.

Nous demandons ce qui suit :

- que les gouvernements fédéral, territoriaux et provinciaux respectent et maintiennent des relations de nation à nation;
- que les écoles, les gouvernements et toutes les autres parties reconnaissent les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation dont ils sont responsables et qu'ils en assument la responsabilité;
- qu'on augmente l'enseignement dans les écoles, les collectivités et les systèmes sur l'histoire, les langues et les cultures des Premières nations, des Inuits et des Métis, ainsi que sur les traités;
- qu'on reconnaisse que les Premières nations, les Métis et les Inuits ont besoin d'un soutien équitable et de solutions aussi diverses soient-elles;
- que soit incluse la voix équitable des jeunes des Premières nations, des Inuits et des Métis dans toutes les discussions concernant leurs vies;
- que des commissaires aux traités soient nommés dans toutes les provinces et tous les territoires.

